

AMAP Les Jardins du Clos Fleuri

Responsable du contrat : Epstein Alain – tel : 06.82.67.25.79
alain.epstein@outlook.fr

CONTRAT FROMAGES DE CHEVRE 2017

Nom : _____
Prénom : _____

J'ai adhéré et réglé ma cotisation 2017/2018 à l'AMAP et j'adhère au contrat Fromages de chèvre.

Merci de bien vouloir remplir les 3 tableaux ci-dessous :

1/ Choix des produits :

Produits	Composition des lots (à chaque distribution)	Prix du lot pour 1 distribution	Nombre de lots :
Crottins	4 crottins	11,80 €	
Cendrés	2 produits (pyramide et/ou bûche)	11,40 €	
Lot panaché n°1	1 crottin / 1 brique / 1 cendré	12,20 €	
Lot panaché n°2	1 crottin / 1 brique	7,00 €	
Faisselle	1 pot de 500g	3,70 €	
Séchons	3 crottins ou 2 briques	7,00 €	
Lait cru de chèvre	1 litre	3,10 €	

2/ Choix de l'affinage (entourer la mention qui convient) :

Plutôt FRAIS	Plutôt SEC
--------------	------------

3/ Nombre de distributions avec un MINIMUM de 8

Nombre de distributions	Dates (barrer les dates qui ne vous conviendraient pas !)	Prix total de ma commande
8	9 juin / 23 juin / 7 juillet / 21 juillet / 4 août 18 août / 1 sept / 15 sept / 29 sept / 13 octobre	
9	9 juin / 23 juin / 7 juillet / 21 juillet / 4 août 18 août / 1 sept / 15 sept / 29 sept / 13 octobre	
10	9 juin / 23 juin / 7 juillet / 21 juillet / 4 août 18 août / 1 sept / 15 sept / 29 sept / 13 octobre	

En cas de soucis majeurs rencontrés par Claudie Le Quéré, j'autorise un possible décalage dans les dates de livraison et un possible remplacement des fromages dans le lot panaché.

Je joins à mon contrat signé **3 chèques, datés de ce jour, à l'ordre de la Ferme de la Noue.** (Les chèques lui seront remis les : 09/06/2017, 21/07/2017 et 15/09/2017)

Chèque N°1 : €	Chèque N°2 : €	Chèque N°3 : €
N°	N°	N°

NB : Compte tenu de la grande liberté contractuelle autorisée par Claudie Le Quéré, le contenu de chaque distribution restera identique pendant toute la période.

Je soussignée Claudie Le Quéré m'engage à livrer les fromages du présent contrat aux dates suivantes :
9 juin / 23 juin / 7 juillet / 21 juillet / 4 août / 18 août / 1 sept / 15 sept / 29 sept / 13 octobre, soit 10 distributions.

Les produits sont certifiés AB. Les affinages de fromages seront variables et variés. Les produits seront disponibles en même temps que les légumes et le pain.

Fait à : le

L'adhérent

La productrice Claudie Le Quéré :



**Date limite de souscription du contrat :
Vendredi 2 Juin 2017**